

COMMUNE DE GRUSSENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 14 MARS 2017

Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

Membres présents :

Mmes DECK Nathalie, GRUNENBERGER Laetitia (a reçu procuration de SIMLER Agnès), JEHL Nathalie et WEIXLER Colette
MM CHASTE Bruno, GROLLEMUND René, HABERKORN Christophe, JAEGLER Patrice, OBERT Jean-Paul, SCHÖNSTEIN Laurent, SIMLER Etienne, SUTTER Thomas

Membre absent excusé et non représenté : ./.

Membres absents non excusés : ./.

Membre ayant donné procuration : Mme SIMLER Agnès (a donné procuration à GRUNENBERGER Laetitia)

Secrétaire de séance : Mr OBERT Jean-Paul

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Compte-rendu de réunions
4. Urbanisme (permis de construire, déclarations préalables)
5. Pôle Ried Brun : compétence optionnelle Espace Ried Brun
6. Elections présidentielles : bureau de vote
7. Divers

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le courrier de la Préfecture acceptant la démission de Mr Simler Etienne au poste de 1^{er} adjoint est arrivé ce jour en mairie. Il propose de rajouter le point "élection d'un nouvel adjoint suite à la démission du 1^{er} adjoint". Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte et autorise Mr le Maire à rajouter ce point à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire remercie Mr Simler Etienne pour son investissement depuis son élection en 2014.

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur OBERT Jean-Paul est désigné en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé par l'ensemble des membres présents.

3. ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT SUITE A LA DEMISSION DU 1^{ER} ADJOINT AU MAIRE

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération du 29 mars 2014 relative à l'élection du Maire et des Adjointes au Maire fixant leur nombre à trois ;
Vu l'arrêté municipal n° 23/0214 portant délégation de fonction du maire à Mr Simler Etienne, 1^{er} adjoint, délégué pour exercer les fonctions relevant du domaine urbanisme, voirie, bâtiments communaux, finances, état-civil, police, cimetière, plan communal de sauvegarde et commission de sécurité ;
Vu la lettre de démission de Mr Simler Etienne des fonctions de 1^{er} adjoint au maire, de la responsabilité de la commission "Voirie - Bâtiments communaux et urbanisme" ; en date du 26 janvier 2017, adressée à Mr le Préfet et acceptée par le représentant de l'Etat le 6 mars 2017 ;

Mr le Maire propose à l'assemblée de procéder au remplacement de Mr Simler Etienne, par l'élection d'un nouvel adjoint au maire et demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir délibérer :

- 1) Sur le maintien du nombre d'adjoints conformément à la délibération du 29 mars 2014
- 2) Sur le rang qu'occupera le nouvel adjoint, à savoir :
 - Il prendra rang après tous les autres ;
 - Toutefois, le conseil municipal peut décider qu'il occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l' élu dont le poste est devenu vacant (art. L 2122-10 du CGCT)
- 3) Pour désigner un nouvel adjoint au maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 14 voix pour,

- De maintenir le nombre d'adjoints au Maire à trois ;
- Que les adjoints élus le 29 mars 2014 avanceront d'un rang et que le nouvel adjoint prendra le rang en qualité de dernier adjoint élu.

Mr le Maire propose Mme Simler Agnès pour ce poste. Il est procédé au déroulement du vote.

1^{er} tour de scrutin

Sous la présidence de Mr Martin KLIPFEL, Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection du nouvel adjoint.

- | | |
|--|----|
| a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : | 0 |
| b) Nombre de votants : | 14 |
| c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (at L 66 du code électoral) | 1 |
| d) Nombre de suffrages exprimés (b-c) : | 13 |

e) Majorité absolue :

7

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
SIMLER Agnès	13	treize

Madame SIMLER Agnès ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 3^{ème} adjointe et a été immédiatement installée.

4. COMPTE-RENDU DE REUNIONS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du décès de l'épouse de Mr Piere Camani, Président du Conseil Départemental du Lot-et-Garonne et Sénateur qui a déjà participé aux échanges dans le cadre du jumelage entre les communes de Seyches et Grussenheim.

Monsieur le Maire rend compte des informations ci-dessous :

- rencontre avec Mme Baumert, Présidente du Syndicat Pôle Ried Brun le 16 février 2017
- remise des prix des Villes et Villages fleuries le 16 février 2017 (la commune de Grussenheim a obtenu le 3^{ème} prix de la créativité)
- réunions de la commission fleurissement les 20 février et 13 mars 2017
- rendez-vous avec Mme Born de la Compagnie Nationale du Rhône par rapport au projet des éoliennes le 22 février 2017
- assemblée générale de l'association foncière de Grussenheim le 24 février 2017
- réception de travaux par le SDEA du chantier de la Blind le 1^{er} mars 2017
- conseil de communauté de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM) le 1^{er} mars 2017
- rencontre avec Mr Schandelmeyer de la société Reproland pour le renouvellement du bail de location du photocopieur de l'école le 1^{er} mars 2017
- assemblée générale des sapeurs-pompiers le 3 mars 2017
- implantation de bornes au lotissement le Clos du Moulin le 4 mars 2017
- réunion du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) à Sélestat le 7 mars 2017
- assemblée générale du comité de gestion du 7 mars 2017
- réunion du Syndicat Pôle Ried Brun le 8 mars 2017
- conseil d'école le 9 mars 2017

Mr Grollemund René fait le compte-rendu de la réunion du syndicat de Parc à Grumes du 18 février 2017.

5. URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

Un avis favorable est émis aux permis de construire déposés par :

- SCHMITT Anja pour la construction d'une maison d'habitation
- KOZLOW Gaëtan pour la construction d'une maison d'habitation et d'une piscine.

DECLARATIONS PREALABLES

Une suite favorable est émise aux déclarations préalables déposées par :

- MICHEL Alain pour la mise en place d'un abri
- SCHUH Nicolas pour la mise en place d'un abri.

6. POLE RIED BRUN : COMPETENCE OPTIONNELLE ESPACE RIED BRUN

Mr le Maire accompagné de Mme Weixler Colette a rencontré Mme BAUMERT Hélène, Présidente du syndicat "Pôle Ried Brun - Collège de Fortschwihir". La commune peut décider d'abandonner la compétence "Espace Ried Brun". Cependant, conformément aux statuts du syndicat, *"la reprise prend effet au premier jour de l'année suivant la date à laquelle la délibération du conseil municipal est devenue exécutoire"*.

Il est indiqué que la participation en 2017 s'élève à 27 600 € (31 455 € en 2016).

Après discussion, le conseil municipal, par douze voix pour et deux abstentions :

- d'abandonner la compétence optionnelle Espace Ried Brun à compter du 1^{er} janvier 2018
- charge Mr le Maire d'en informer la Présidente du Syndicat du Pôle Ried Brun.

7. ELECTIONS PRESIDENTIELLES : BUREAU DE VOTE

Le bureau de vote pour le 1^{er} et le 2^{ème} tour des élections présidentielles a été constitué comme suit :

DIMANCHE 23 AVRIL 2017	
de 8 heures à 10 heures 15	Chaste Bruno - Haberkorn Christophe - Jaegler Patrice
de 10 heures 15 à 12 heures 30	Deck Eric - Deck Nathalie - Obert Jean-Paul
de 12 heures 30 à 14 heures 45	Grunenberger Laetitia - Simler Agnès - Simler Etienne
de 14 heures 45 à 17 heures	Jehl Nathalie - Hueber Amandine - Sutter Thomas
de 17 heures à 19 heures	Grollemund René - Laurent Schönstein - Weixler Colette

DIMANCHE 7 MAI 2017	
de 8 heures à 10 heures 15	Christophe Haberkorn - Laurent Schönstein - Thomas Sutter
de 10 heures 15 à 12 heures 30	Grunenberger Laetitia - Obert Jean-Paul - Simler Etienne
de 12 heures 30 à 14 heures 45	Klipfel Martin - Simler Agnès
de 14 heures 45 à 17 heures	Hueber Amandine - Grollemund René
de 17 heures à 19 heures	Deck Nathalie - Jehl Nathalie - Jaegler Patrice

8. DIVERS

- **Aménagement secteur IAUa lieu-dit Egert** : Mr Wisselmann de la société UBIKO a fait parvenir une nouvelle offre pour l'aménagement du secteur IAUa au lieu-dit "Egert". Une offre de prix sera adressée à tous les propriétaires fonciers de la zone à aménager (au prorata de la surface de chaque propriétaire). Le coût total de la réalisation de la mission d'étude relative à l'aménagement de ce secteur est de 17 200 € H.T. soit 20 640 € TTC. Pour la commune, la quote-part s'élève à 24,97 % soit un montant de 5 154 € TTC. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à l'effet de signer cette offre de prix et tous les documents afférents à cette affaire.
- **ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique)** : Mr le Maire informe le conseil municipal qu'une adhésion à l'ATIP en qualité de membre paraît difficile à envisager par rapport aux statuts actuellement en vigueur. La commune de Grussenheim peut adhérer à l'ATIP sous forme conventionnelle moyennant une participation de 4,50 €/an /habitant et une cotisation annuelle de 1 000 €. Après discussion, il est proposé de solliciter une subvention à la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim. Une décision sera prise lors d'une prochaine séance.
- **Transformateur électrique** : Suite à la décision du 13 février 2017, Mr le Maire a recontacté ENEDIS pour proposer la mise en place du nouveau poste au lieu-dit Egert en lieu et place de la route de Colmar. Il en ressort que l'emplacement proposé par la commune ne peut pas être retenu. En effet, compte-tenu du projet d'aménagement de cette zone, la mise en place d'un poste à côté de la "tour haute" peut bloquer le passage. En outre, il y a un problème d'accès pour la livraison du poste à cet endroit. Aussi, le poste sera mis en place à l'emplacement prévu route de Colmar.
- **Subvention Vestiaires du Football Club** : La subvention de 15 000 € octroyée par le Bureau Exécutif du Football Amateur demeure acquise que si les travaux sont achevés dans un délai de 12 mois à compter du 30 juin 2016. Une demande de prorogation du délai jusqu'au 31 décembre 2018 sera sollicitée à la Fédération Française de Football. Une réunion sera organisée avec les responsables du FCG, la municipalité, les riverains avant la fin du mois de mars.
- **Stationnement de bus** : Les bus qui stationnent près des conteneurs rue d'Alsace endommagent l'emplacement et le trottoir rue d'Alsace. Contact sera pris avec les entreprises de transport.
- **Traçage d'emplacements de stationnement** : Mr Laurent Schönstein souhaite savoir si des emplacements de stationnement seront tracés dans les rues du village pour éviter les stationnements sur les trottoirs. Mme Grunenberger Laetitia propose éventuellement que des actions de prévention soient menées pour les propriétaires des voitures mal garées. Une réunion de la commission "Voirie" sera organisée pour discuter de ce point.
- **Formation DAE (Défibrillateur Automatisé Externe)** : Pour des raisons pratiques d'occupation du Foyer, il est proposé de reporter la formation le même jour à 20 heures ou le vendredi 31 mars ou 7 avril à 20 heures 30. Contact sera pris avec le formateur pour connaître ses disponibilités. Une information sera distribuée dans les boîtes aux lettres et publiée dans les journaux locaux.
- **Nettoyage du Foyer** : Mr le Maire informe le conseil municipal qu'une matinée de travail est organisée pour le nettoyage du Foyer le samedi 25 mars 2017 à partir de 9 heures. Toutes les personnes souhaitant prêter mains fortes aux membres des associations et du conseil municipal seront les bienvenues.
- **Ochterputz** : Le SMICTOM d'Alsace Centrale organise la 28^{ème} opération Ochterputz. Cette opération reste un moment privilégié de convivialité et d'engagement en faveur de notre environnement. Cette 28^{ème} édition se déroulera du samedi 1^{er} avril au dimanche

8 avril 2017. Toute la population est invitée à participer à cette action avec la municipalité en collaboration avec les associations le samedi 1^{er} avril 2017 à partir de 9 heures (rendez-vous place de la mairie). Mme Grunenberger Laetitia propose de contacter le Groupe des Jeunes de Grussenheim pour réaliser une action avec les enfants du village.

- **Verger communal** : L'association Obstgarde effectuera une taille dans le verger communal le samedi 18 mars 2017 à partir de 9 heures. Mr Obert Jean-Paul indique qu'il serait également utile de tailler les arbres le long du Mühlweg.
- **Taxe d'aménagement** : Mr Jaegler Patrice sollicite des informations quant au calcul de la taxe d'aménagement.
- **Eclairage publique** : Mme Nathalie Deck informe que le lampadaire situé en face de sa propriété est défectueux. Il sera signalé à la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim.
- **Rue des houblons** : La nouvelle signalétique sera mise en place le mercredi 15 mars 2017 et le nouvel arrêté de circulation entrera en vigueur le même jour. Il sera distribué à tous les riverains de la rue des houblons et un article paraîtra dans le prochain Grussemerblett. Deux panneaux seront également mis en place au niveau des chemins de l'association foncière pour limiter l'accès sur ces derniers par la route de Colmar.
- **Construction des vestiaires du FCG** : Mme Deck Nathalie souhaite connaître l'avancement du dossier. Le permis de construire a été transmis au bureau de l'accessibilité pour avis.
- **Marche gourmande** : Dans le cadre de la marche gourmande, le FCG occupera l'atelier communal. Un rangement de l'atelier auparavant permettrait d'optimiser le temps de préparation.
Mr Grollemund René informe qu'il serait judicieux qu'un débroussaillage le long du parcours soit réalisé dès à présent.
- **Don d'un abri** : Mr Christophe Haberkorn informe le conseil municipal que la commune de Schwobsheim fait un don d'un abri à colombage à trois pans de 14 m² à l'association "Les amis d'Annette..." Il sera mis en place dans le jardin du presbytère.
- **Sentiers** : Mr Sutter Thomas indique qu'il y a lieu de remettre le panneau du char au niveau du sentier de la mémoire ainsi que le grand panneau explicatif du sentier du sanglier.
- **Procédure d'expropriation** : Mr Laurent Schönstein sollicite des informations quant à la procédure d'expropriation chemin du Mauchen. Mr le Maire indique que le dossier a été transmis à la Préfecture.
- **Parrainage** : Mr le Maire informe qu'il a l'intention de parrainer Mr Jean Lasalle dans le cadre des élections présidentielles.
- **Prochaines réunions** : La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 11 avril 2017 à 20 heures. Une réunion de la commission des finances aura lieu le lundi 3 avril 2017 à 18 heures.

La séance est levée à 23 heures 55.

Le Maire, Martin KLIPFEL